

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

D210610-04

L'an deux mille vingt-et-un, le 10 juin, le Conseil municipal de la Commune de MONTMEYRAN, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Olivier ROCHAS, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 23

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 juin 2021

Présents : Hélène BOULAS, Sébastien CARRE, Vincent CAUSSE, Laetitia CHALLANCIN, Bernard CROZAT, Christian DIDIER, Florent FAUCHERY, Christine FIGUET, Marie-Jo JEAN, Danielle JOLLAND, Carole De JOUX, Régis MARCEL, Florian MARTIN, Pascal PEREZ, Joseph PERROUD, Amélie RAVEL, Catherine RISSOAN, Olivier ROCHAS, Sylvie ROUVIER, Maud SARMEO, Alain TERRAIL, Laurent TERRAIL, Isabelle VATANT

Secrétaire de séance : Christian DIDIER, assisté de Lionel GALLIANO, directeur général des services

OBJET : Finances – Demande de subvention au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance

Vu la loi 2007-297 du 5 mars 2017,

Vu la circulaire du 5 mars 2020 fixant le cadre pour la déclinaison territoriale des politiques de prévention de la délinquance et de prévention de la radicalisation pour les années 2020 à 2022,

Vu l'appel à projet FIPD du 15 mars 2021,

Considérant que certains travaux de sécurisation du groupe scolaires pourraient faire l'objet d'un subventionnement de l'Etat par le biais du FIDP

Après en avoir délibéré le conseil municipal :

autorise le maire à demander cette subvention et à signer tous actes afférents

approuve le plan de financement de l'opération :

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant HT	Nature	Montant	Taux
Clôture du groupe scolaire	4 186,51 €	FIPD	3 349,20 €	80 %
Vidéo-protection du groupe scolaire	8 457,30 €	FIPD	6 765,80 €	80 %
Moyens de confinement	4 300,00 €	FIPD	3 440,00 €	80 %
		Autofinancement communal	3 388,81 €	20,00%
Totaux	16 943,81 €		16 943,81 €	

Sens du vote	
Conseillers-ères présent-e-s	23
Conseillers-ères représenté-e-s	0
Ayant voté pour	23
Ayant voté contre	0
S'étant abstenu-e-s	0

Pour extrait conforme

Fait à Montmeyran, le 11 juin 2021

Le maire, Olivier ROCHAS

